

FORMULAIRE D'ADHÉSION 2026



1 activité = 1 adhésion

Adhésion à remettre au plus tard le 31/12/2025

Toute adhésion reçue après le 31/12/2025 sera susceptible de ne pas être publiée dans le guide touristique 2026.

Prestataires	Tarifs applicables	Quantité	Total TTC
Hôtels (+ de 20 chambres)	300 €		
Hôtels (- de 20 chambres)	130 €		
Locations mobilières	160 €		
Casinos Discothèques Golfs Parcs d'attractions & de loisirs	120€		
Salles de réception & de séminaire	100 €		
Campings	110 €		
Sites culturels et touristiques Agriculteurs producteurs, fermes pédagogiques Antiquaires / brocanteurs Artistes, artisans et galeries d'art Cabarets Chambres chez l'habitant Chambres d'hôtes Gites ruraux / meublés de tourisme Commerces (sauf grandes surfaces et enseignes) Restaurants, brasseries, cafés, bars Équipements sportifs, de loisirs Prestataires de services & professions libérales	50 €		
Grandes surfaces & enseignes Grossistes & revendeurs	150 €		
Associations - hors commerces et sites et monuments	20 €		
Services communautaires ou municipaux - hors campings	Gratuité		
Remise de 30 % applicable pour toute adhésion postérieure à l'édition du guide touristique de Vexin Normand Tourisme			
TOTAL TTC			

Coordonnées de l'établissement adhérent
(informations à publier par l'office de tourisme)

Nom de l'établissement :			
Activité :			
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
Tél. :	Portable :	Fax :	
Email (obligatoire) :			
Site internet :			
Réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Youtube, Pinterest) :			

Coordonnées et contact du responsable de la structure adhérente
(si différents de ceux à publier)

Nom et prénom :			
Adresse :			
Code postal :	Commune :		
Tél. :	Portable :	Fax :	
Email (obligatoire) :			

Validation de votre adhésion 2026 :

En signant ce formulaire, je déclare adhérer à Vexin Normand Tourisme pour l'année 2026 et respecter les engagements suivants :

- ☒ Je déclare sur l'honneur être en règle avec les différentes législations en vigueur régissant mon activité.
- ☒ Je certifie l'exactitude des informations fournies et leur validité pour 2026.

Pour les offres localisées sur le territoire de la Communauté de Communes du Vexin Normand :

- ☒ Je certifie avoir lu les CGU consultables sur ce lien : [contrat de fourniture de données touristiques](#) (SIT), les accepter et autoriser Vexin Normand Tourisme, Eurêka Attractivité, Normandie Tourisme et l'ensemble de leurs partenaires à utiliser les données que j'ai fournies pour 2026 dans le cadre de cette adhésion pour la promotion de mon activité.
- ☒ J'accepte, dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'utilisation de mes données personnelles dans le cadre de la promotion de mon activité touristique comme mentionnée dans les CGU de la base de données touristique régionale.
- ☒ Je donne délégation à Vexin Normand Tourisme pour compléter et/ou mettre à jour mes données en 2026 dans la base de données touristique régionale, départementale et locale normande (SIT "Tourinsoft").
- ☒ Dans le cadre de la promotion de mon activité, j'accepte que Vexin Normand Tourisme republie et/ou partage les contenus et photos que je publie sur les réseaux sociaux professionnels de promotion de mon activité.

Je règle la cotisation 2026 d'un montant de : _____ € TTC
(En lettres : _____)

Mode de règlement : ☐ Chèque ☐ Espèces (sur place uniquement) ☐ Virement bancaire ☐ Mandat administratif

Nom / prénom du signataire :

Date :

Signature de l'adhérent précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :

ADHÉSION 2026 MODE D'EMPLOI



Merci de nous remettre votre dossier au plus tard le 31/12/2025 :

1. Votre **formulaire d'adhésion** (pages 1-2) + votre règlement + les justificatifs listés ci-dessous pour une 1ère adhésion et/ou en cas d'obtention ou renouvellement d'un classement ou label.
2. Vos **informations à publier** sur nos supports de communication : voir section "Référencement" page 4.
3. Vos **photos à diffuser** sur nos supports de communication (si changement) : adressez-nous vos photos libres de droits par e-mail à info.tourisme@ccvexin-normand.fr, en nommant chaque fichier avec mention du photographe à créditer. Les photos doivent impérativement être en format paysage.jpeg, de qualité et lumineuses. Si possible, en haute définition : privilégiez les originaux et à défaut : taille 1800 X 900 pixels minimum. Nous avons besoin de :
 - 1 photo pour la publication dans notre guide touristique,
 - 2 à 8 photos pour la publication sur la base de données touristique régionale, le SIT "Tourinsoft".

Les photos fournies par vos soins doivent pouvoir être publiées sur tous les supports de communication, sur le site web de l'office de tourisme, les réseaux sociaux, dans les dossiers de presse, l'Open-Data national, les outils internet de séjour de Vexin Normand Tourisme et de ses partenaires institutionnels. Vous vous engagez à être propriétaire et/ou à disposer de la cession du photographe auteur du cliché portant sur les droits d'auteur et droit à l'image et les différents droits d'usage de la photographie concernée.
4. Nous vous adresserons ensuite le **contrat de cession photos** par e-mail, à nous retourner signé. Aucune photo ne sera publiée sans contrat de cession signé de votre part.

Pièces justificatives obligatoires à joindre pour une première adhésion

- Restaurant : KBIS -Certification HACCP (obligatoire depuis le 01/10/2012)
- Hôtels et résidences de tourisme : KBIS + Classement Atout France (si établissement classé)
- Meublés et Chambres d'hôtes : déclaration en mairie + extrait d'immatriculation au RCS ou n° de Siret
- Transport de personnes (taxi, VTC...) : capacité de transport + assurance professionnelle - copie de la licence Atout France
- Agences réceptives et organisateurs d'événements, de séjours ou excursions : KBIS + copie de licence Atout France
- Autres activités de loisirs : KBIS ou justificatif équivalent, licence enseignement sportif assurance professionnelle (activités de loisirs), licence spectacle
- Associations : n° de Siret
- Tous les adhérents : copie des attestations de vos labels, certifications et classements (Qualité Tourisme, Tourisme et Handicap, Clef Verte, Gault et Millau, Michelin...).

Sans justificatif, l'office de tourisme n'est pas tenu de communiquer sur les référencements, classements ou labels.



Adhérents situés en Normandie

Le référencement de votre offre s'effectue désormais uniquement par questionnaire web en vous connectant à la base de données touristique régionale (Tourinsoft).

Ce sont les informations que vous saisissez et validez sur ce questionnaire que nous publions sur nos supports de communication : site web, guide touristique et Roadbook.

Ce référencement est indispensable pour la promotion de votre offre sur nos supports de communication, ainsi que sa republication sur des sites web tels que ceux de Normandie Tourisme et d'Eurêka Attractivité qui représentent des millions de vues potentielles sur internet.

Adhérents du territoire du Vexin Normand : vos codes d'accès et le questionnaire web vous ont été envoyés par e-mail le _____. Contactez l'accueil au 02 32 27 60 63 si vous les avez perdus, nous vous les adresserons par e-mail.

Comment faire ?

1. Connectez-vous à votre [espace professionnel Tourinsoft](#) à l'aide de vos login (e-mail) et mot de passe.
2. Mettez à jour vos informations (à minima : descriptif commercial, coordonnées, jours et horaires d'ouverture, tarifs 2026).
3. Validez les CGU afin d'autoriser leur diffusion sur nos supports de communication.
4. Vexin Normand Tourisme vérifie et valide les informations et photos publiées.

Vous rencontrez des difficultés ? Vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique ?

Prenez rendez-vous avec l'office de tourisme au 02 32 27 60 63, un conseiller en séjour vous assistera dans cette démarche.

Adhérents normands hors territoire : adressez-vous à votre office de tourisme de référence pour votre référencement 2026 sur la base de données touristique régionale.

Adhérents eurois : ce référencement vous donne également accès, si vous le souhaitez, à la **commercialisation en ligne gratuite et sans commission** de vos prestations sur la place de marché d'Eurêka Attractivité et sur notre site internet. Plus d'explications en vidéo avec [Eurêka Attractivité](#). Si vous êtes un hébergeur présent sur Booking ou Airbnb, cette place de marché est compatible avec la gestion de calendriers ICAL.

Adhérents situés hors Normandie

Le formulaire de référencement

Le formulaire de référencement doit être complété lors d'une première adhésion ou si vos informations ont été mises à jour. Prenez soin de bien le renseigner avec un descriptif concis (500 caractères maximum) valorisant vos atouts et vos prestations, sans omettre de renseigner vos périodes / jours d'ouverture, vos coordonnées et vos tarifs. L'office de tourisme se chargera ensuite d'actualiser vos informations sur le site internet.



VOS ENGAGEMENTS

Votre adhésion à Vexin Normand Tourisme nous engage mutuellement à œuvrer ensemble au développement touristique de notre territoire.

- Exercer votre activité avec des prestations respectant le cadre légal de l'activité déclarée.
- Mettre régulièrement à jour vos informations sur la base de données touristique régionale (SIT) si vous êtes prestataire touristique en Normandie.
- Nous informer préalablement de toute modification de votre activité pouvant entraîner la diffusion d'une information erronée auprès des visiteurs : événement, fermeture exceptionnelle ou définitive, changement d'horaires, changement de propriétaire, etc.
- Nous déposer votre documentation touristique (flyers, dépliants, affiches d'événement en A4 maximum). Tout autre format non-adapté à notre espace documentation pourra être refusé.
- Accueillir le personnel de Vexin Normand Tourisme pour une visite découverte de votre établissement et, le cas échéant, autoriser la prise de photos destinées à la promotion de votre activité.
- Nous fournir au minimum deux photos HD libres de droit illustrant votre prestation.
- Nous autoriser à partager les contenus et photos que vous publiez sur votre site web et vos réseaux sociaux.
- Répondre de manière courtoise à toute réclamation qu'elle soit justifiée ou non, dans les meilleurs délais et mettre en place des actions correctives contribuant à l'amélioration de vos services si nécessaire.
- Répondre à nos enquêtes de fréquentation touristique.
- Faire connaître vos attentes et jouer un rôle actif via les commissions et/ou groupes de travail mis en place.
- Participer aux actions de promotion ou de communication ainsi qu'aux réunions d'information auxquelles l'office de tourisme vous invite.

L'office de tourisme se réserve le droit de refuser une adhésion si cette dernière ne correspond pas aux critères éthiques et/ou intérêts touristiques de la destination, en cas de manquement relatif :

- Aux prestations faisant l'objet de réclamations récurrentes de la part de nos visiteurs, risques constatés en termes d'hygiène, de sécurité, de qualité d'accueil.
- Aux justificatifs demandés pour l'adhésion.

L'office de tourisme peut mettre un terme ou suspendre l'adhésion :

- En cas de réclamations graves et remarques récurrentes : en termes d'hygiène, sécurité, accueil, services annoncés défectueux, non-conformes ou absents et sans action d'amélioration constatée ou efficace de votre part.
- En cas de non-respect récurrent d'une des clauses dudit contrat d'adhésion.

Toutes les données transmises sur ce dossier d'adhésion (formulaire papier ou par internet) sont partagées au niveau local, départemental et régional et diffusées par des organismes tels qu'Eurêka Attractivité, Normandie Tourisme et sur d'autres supports de promotion de la destination notamment l'open data "Data tourisme".

Votre signature est obligatoire car elle donne aux organismes cités un droit d'usage des informations communiquées et nous permet ainsi d'apporter une visibilité régionale à votre activité.